

REMISE DE L'INSIGNE D'OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE A MADAME MICHÈLE PELTAN

21 MAI 2024



ALLOCUTION DE MONSIEUR PATRICK SANDEVOIR PRESIDENT NATIONAL DE L'ANMONM

Vous aviez raison, Monsieur le Préfet, de m'indiquer lors de notre première rencontre que lorsque l'on vient en Vendée, comme le département est attachant, on y revient... et c'est la troisième fois en 18 mois que j'ai le plaisir d'y revenir.

Je ne voudrais pas prendre la place du parrain, Monsieur le Préfet, en cette soirée mais rappeler les raisons pour lesquelles Madame Michèle Peltan, reçoit aujourd'hui l'insigne d'Officier de l'ONM. Permettez-moi de rajouter quelques mots.

Michèle Peltan appartient à cette catégorie des excellentes présidentes de section. Vous tous, savez autant que moi, mieux que moi, les actions qu'elle mène avec le soutien de son comité. Je garde en mémoire, les deux précédentes rencontres de 2023, l'assemblée générale puis la commémoration des 60 ans de l'ONM ici à La Roche-sur-Yon. Ce fut l'une des plus belles cérémonies des 60 ans à laquelle j'ai eu le plaisir d'assister : une

belle participation, la présentation du parcours de nouveaux compagnons, la présence de jeunes et l'orchestre du conservatoire. Ce fut une magnifique soirée.



Michèle Peltan a rejoint en 2019 le conseil d'administration de notre association et elle assume aujourd'hui la responsabilité de secrétaire générale. Outre son activité administrative, elle est pour le président que je suis, d'un excellent conseil, plaçant toujours l'intérêt général au-dessus des querelles partisans et veillant à ce que les aléas du quotidien ne débordent pas sur la quintessence de notre raison d'être : faire briller notre Ordre, assurer la transmission de nos valeurs à savoir la citoyenneté, le civisme, le devoir de mémoire et notamment chez les jeunes... Merci Michèle pour ton action. Je t'assure de mon soutien indéfectible.



Je suis particulièrement heureux de cette promotion au grade d'Officier de l'ONM largement méritée.

Retranscription par Michel Montalétang

DISCOURS DE MONSIEUR GÉRARD GAVORY PRÉFET DE LA VENDÉE

Après avoir salué le Président Sandevoir en lui renouvelant ses souhaits de bienvenue, salué Monsieur le maire de La Roche-sur-Yon, Président de l'Agglomération, les nombreux compagnons de l'ANMONM, les membres de la Légion d'Honneur, le mari de Madame Peltan et les différentes personnes présentes, Monsieur le Préfet prononce le discours suivant :



C'est avec un très grand plaisir que nous sommes aujourd'hui réunis afin de vous remettre, Mme PELTAN, les insignes d'Officier de l'Ordre National du Mérite.

Une telle cérémonie revêt toujours une dimension particulière. Moment de reconnaissance par l'État de votre investissement personnel et professionnel, c'est aussi un instant d'émotion que nous partageons avec vous.

Avant de dérouler votre trajectoire, votre parcours exemplaire, toujours au service des autres, des territoires et de la collectivité, je tiens à souligner le dynamisme qui vous porte et qui guide votre action. J'ajouterais votre opiniâtreté. Impliquée, disponible,

efficace, vous faites toujours preuve d'un investissement sans faille dans vos différentes fonctions.

Permettez-moi maintenant de décliner quelques faits majeurs de ce parcours d'une incontestable richesse.

Née à Mansle, en Charente, vous avez suivi un cursus littéraire et obtenu le CAPES, avec mention, en 1972.

Ce diplôme vous a ouvert les portes de l'enseignement, et, professeur de lettres classiques en 1973, vous êtes nommée principale de collège en 1981. Puis, en 1996, vous devenez proviseur du lycée Édouard Branly à La Roche-sur-Yon, établissement réputé pour sa filière hôtelière.

Vous avez su, au fil des ans, mettre vos compétences au service de l'Education Nationale et de la formation continue. Et les différentes distinctions qui vous ont été remises, chevalier puis officier des Palmes académiques, chevalier de l'Ordre national du mérite, soulignent votre engagement inlassable.

Et vous étendez vos contributions en vous impliquant dans de nombreuses activités, je n'en citerai que quelques-unes : vous devenez membre de l'équipe « intervention conseil » de la Mission académique de formation des personnels de l'Éducation Nationale de Nantes, mais également membre des jurys du concours national de recrutement des personnels de direction des lycées et collèges.

Vous vous engagez au sein de la section de la Vendée du bureau de l'Association jeunesse et entreprises et de l'Association française des lycées hôteliers et de tourisme pour faire évoluer cet enseignement.

Votre volonté de transmettre et votre engagement vous ont conduite à évoluer vers de nouvelles fonctions.

Ainsi, en 1998, vous êtes élue conseillère régionale des Pays-de-la-Loire. Vous exercerez cependant pendant près de dix ans.

De votre contribution, dense et qualitative, je retiens que vous exercez alors des fonctions qui vous destinent notamment à travailler pour la formation des jeunes. Votre action et votre participation en lien avec les entreprises régionales ont très largement contribué au formidable développement de l'apprentissage auprès des jeunes. Aujourd'hui, plus de huit jeunes sur dix en apprentissage dans la région trouvent un emploi directement à l'issue de leur formation.

Sous votre impulsion, de nombreuses formations ont également été créées, en particulier en lien avec les chambres consulaires et les Maisons familiales rurales qui

jouent un rôle essentiel dans le département. Vous avez, par ailleurs, veillé à établir des filières complètes permettant l'obtention du CAP ou du BEP, puis de poursuivre vers le BAC professionnel et les études supérieures. Cette conception de l'apprentissage favorise l'émergence d'un système de la seconde chance pour les jeunes.

Vous devenez, en 2001, conseillère générale du canton sud de La Roche-sur-Yon. Vos initiatives ont été riches pendant votre mandat, et je souligne en particulier votre implication dans trois dossiers fondamentaux, pour la ville de La Roche-sur-Yon comme pour le Département.

D'abord, la rénovation des collèges avec la difficile gestion des collèges du centre de La Roche-sur-Yon.

Ensuite, sur les désenclavements ferroviaires et routiers des territoires vendéens, facteur d'attractivité et de compétitivité territoriale.

Enfin, le Haras de la Roche-sur-Yon. Vous avez œuvré pour la conservation de ce patrimoine et la valorisation à la fois de ce site remarquable et contribué à la valorisation de la filière cheval en Vendée qui est elle aussi très importante.

Vous êtes également membre de l'association des membres de l'ordre des Palmes académiques, et de l'association nationale des membres de l'Ordre national du mérite. En 2017, vous êtes élue présidente de la section de Vendée et vous portez alors le déploiement de nombreux projets. Puis, en 2021, vous devenez secrétaire nationale.



Sous votre présidence en Vendée, ont été développées plusieurs actions :

- la création du site internet de la section et en 2018, l'installation et l'inauguration de la stèle de l'Ordre National du Mérite dans le square Simone Veil à la Roche-sur-Yon, après négociation avec la municipalité.

- la négociation et la signature de la convention départementale de partenariat avec les jeunes sapeurs-pompiers de Vendée en 2021 visant la mise en place du prix de l'engagement citoyen.

- la solidarité et l'entraide en direction des personnes âgées avec la mise en place de la veille téléphonique permanente pendant toute la durée des confinements.

- le développement des actions en faveur de la jeunesse :

- Le prix du civisme, où des actes de bravoure de jeunes vendéens sont mis à l'honneur non seulement au plan départemental mais aussi au plan national. En 2017, un jeune vendéen de Vairé reçoit le 2e prix national pour avoir sauvé un jeune vacancier de la noyade. En 2022, 1er prix national est accordé à une jeune fille vendéenne de Montaigu ayant sauvé une personne âgée de 92 ans de la noyade,*
- Le prix de l'Education Citoyenne, en partenariat avec l'Inspection Académique et la Direction de l'Enseignement Catholique, mettant en valeur de nombreuses actions mises en œuvre par les élèves et les équipes éducatives reconnues tant au plan départemental qu'au plan national.*
- L'organisation de la manifestation du 20 octobre 2022 à l'occasion du 50e anniversaire de l'ANMONM, en partenariat avec le Rotary club de La Roche-sur-Yon, au profit de l'opération Pompy du SDIS (attribution d'un don à hauteur de 2 000 €),*
- La cérémonie vendéenne à l'occasion du 60e anniversaire de la création de l'Ordre National du Mérite.*

Je ne peux terminer la reconstitution de ce parcours exceptionnel sans tirer le fil rouge de ce qui a prévalu depuis le début : servir et être au service de, diffuser et promouvoir, construire et avancer.

La République sait ce qu'elle vous doit et la cérémonie d'aujourd'hui est là pour nous le rappeler.

Mme PELTAN, vos qualités : dévouement, don de soi et intégrité, que vous avez démontrées en de nombreuses circonstances, font de vous un exemple.

J'ai l'immense honneur aujourd'hui de récompenser une citoyenne remarquable aux

éminents mérites en vous remettant l'insigne d'Officier de l'ordre national du Mérite.

**ALLOCUTION DE MADAME MICHÈLE PELTAN
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE NATIONALE DE L'ANMONM
PRÉSIDENTE DE LA SECTION DE VENDÉE**

*Monsieur le Préfet,
M. le Président national de l'ANMONM,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations
Chers Compagnons,
Chers amis,*



Je tiens tout d'abord, M. le Préfet, à vous exprimer, du fond du cœur, ma profonde gratitude pour avoir accepté de me remettre ces insignes d'officier de l'ONM et d'organiser cette cérémonie ici à l'hôtel de la Préfecture.

Merci aussi pour votre écoute et votre attention qui m'ont réconfortée quand vous m'avez appris vous-même que vous étiez contraint de reporter la date de la cérémonie. J'associe à mes remerciements Mmes Lydia Duval et Isabelle Geay pour leur collaboration et leur disponibilité dans l'organisation de cette manifestation.

Je veux aussi remercier très chaleureusement le Président national de l'ANMONM, Patrick Sandevour, venu spécialement de Paris et repartant demain matin qui a bousculé son agenda pour être parmi nous ce soir. Merci cher Patrick, tu sais quel prix j'attache à ta présence en cette circonstance.

Permettez-moi enfin de vous remercier très sincèrement, chacune et chacun, de votre présence à ce moment important pour moi et que j'ai souhaité partager avec vous. J'y vois aussi une marque de reconnaissance de notre section de Vendée de l'ANMONM et de l'action que nous menons ensemble au service des Vendéennes et des Vendéens et plus particulièrement des Jeunes.

En tant que secrétaire générale nationale, j'aurais pu organiser cette cérémonie de remise d'insigne à Paris. J'ai volontairement choisi de le faire en Vendée, là où pour moi tout a commencé, où je suis désormais enracinée, où j'ai fait l'essentiel de ma carrière, et où j'ai eu l'honneur de représenter les Vendéennes et les Vendéens à la Région, au Département et à la Ville de la Roche sur Yon. C'est en Vendée que je puise aujourd'hui encore mon énergie pour mon engagement au sein de l'ANMONM.

Je veux, à cet instant, vous remercier de vos propos, à mon égard, M. le Préfet, qui, je dois le dire, ont mis quelque peu à mal ma modestie ! Et je ne suis pas sûre de mériter autant d'éloges. J'ai simplement rempli ma mission !

Pendant la dizaine d'années qui viennent de s'écouler, depuis mon retrait de la « Res Publica » je me suis investie, avec la même foi, la même conviction, le même enthousiasme que je l'avais fait précédemment dans mes responsabilités de proviseur et mes engagements d'élue, dans la gouvernance de l'ANMONM d'abord comme présidente de la section de Vendée puis en tant qu'Administratrice nationale et secrétaire générale avec un objectif : servir et continuer d'être utile.



Faisant mienne cette pensée d'Antoine de Saint-Exupéry qui écrit, dans Terre des Hommes : « Être homme c'est être responsable, c'est sentir qu'en posant sa pierre on contribue à bâtir le monde » modestement et à ma place, mais avec détermination, j'ai essayé de poser ma pierre, le plus solidement possible, sans jamais me décourager, même lorsque cette pierre a parfois eu tendance à ressembler à celle de Sisyphe.

Toute action humaine étant par essence imparfaite et limitée, j'ai connu dans ma vie personnelle, professionnelle et publique, des réussites et des échecs, des jours lumineux et des temps plus sombres. J'ai connu des moments de doute, que seule une foi indéfectible dans les valeurs inculquées par mes parents et mes maîtres, m'a permis de surmonter. J'ai en cet instant une pensée très émue pour eux. J'espère qu'ils me voient de là où ils sont...

Ce sont ces valeurs d'humanisme, de tolérance, d'altruisme, d'engagement que je continue de mettre en pratique et de transmettre aujourd'hui encore à nos jeunes en ayant toujours à l'esprit que la valeur de l'exemple est plus forte que celle du simple verbe. Le général de Gaulle disait : « Les grandes choses se font par la valeur des hommes bien plus que par les textes ».

J'ai eu la chance de croiser sur mon chemin des femmes et des hommes de grande valeur voire d'exception qui marquent une existence ; ils m'ont permis d'élargir le champ de mon action par l'engagement dans la vie publique, ils m'ont fait confiance, auprès d'eux j'ai beaucoup appris et c'est aussi grâce à eux que je suis ici ce soir pour recevoir cette distinction.

*Vous me permettrez d'avoir une pensée toute particulière pour mon mari André qui m'a supportée – dans tous les sens du terme -et ça n'est pas toujours facile...
et pour ma fille Bénédicte et mes petits-fils Pierre et Jules, qui n'ont pas pu être présents aujourd'hui.*

Je me reconnais pleinement dans les valeurs portées par l'Ordre national du Mérite mais aussi dans l'essence même de cet ordre moderne, universel, créé par le général de Gaulle en 1963 – dont nous avons commémoré le 60ème anniversaire l'an dernier- destiné à reconnaître les mérites distingués d'hommes et de femmes plus jeunes, militaires et civils, dans la diversité de leurs origines, sociales, professionnelles et philosophiques.

Il revient à l'ANMONM de faire de cette diversité une force et une richesse en fédérant les énergies au service du Bien commun.

C'est le sens de mon engagement tant au plan départemental que national.

Je reçois cette promotion dans l'Ordre national du Mérite avec une certitude très forte : l'obligation de continuer à témoigner demain de l'honneur qui m'est fait aujourd'hui.

Je la reçois aussi avec beaucoup de modestie et d'humilité et je la partage avec mes compagnons du comité de section de Vendée et du Conseil d'Administration de l'ANMONM : ils en ont toute leur part !

Il nous appartient, à travers notre exemple et nos actions, de faire rayonner les valeurs de la République et de les transmettre à la Jeunesse pour laquelle nous devons être des « passeurs de sens ».

Dans un contexte de tensions nationales et internationales, dans une société de plus en plus « archipelisée » pour reprendre la formule de Jérôme Fourquet, en perte de repères et de boussole, où l'on confond souvent égalité avec égalitarisme, où l'uniformité tend à remplacer le mérite, il y va aussi de la défense de notre Pacte républicain.

Les décorés des ordres nationaux, Légion d'honneur et Ordre national du Mérite doivent être au premier plan comme relais, témoins et acteurs dans la Cité au service d'une certaine idée de ce qui fait Société, Nation et Fraternité.



Je terminerai en citant Albert Camus dont la pensée est plus que jamais d'actualité. Il disait, en 1957 à Stockholm, alors qu'il recevait le Prix Nobel de littérature : « Chaque génération se croit vouée à refaire le monde. Sa tâche est plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse ».

Je vous remercie.